

Conseil de la Métropole du 24 juin 2024

Délibération n°2024-2300

Voie lyonnaise n°12 – Bilan de la concertation

Intervention de Laurence CROIZIER

Conseillère métropolitaine Lyon-Nord

(Seul le prononcé fait foi)

Monsieur le Président, chers collègues,

En préparant mon intervention, je me disais finalement qu'une nouvelle fois nous allons vous indiquer que nous partageons tous dans cette enceinte la volonté de développer des pistes cyclables de qualité, sécuritaires sur l'ensemble de notre Métropole.

Qu'une nouvelle fois, comme nombre de mes collègues, j'allais vous indiquer que vous vous trompiez de débat : la circulation automobile diminue et nous souhaitons tous repenser notre façon de nous déplacer.

Et qu'une nouvelle fois nous allons dénoncer la méthode et les conséquences néfastes sur notre territoire.

Et qu'une nouvelle fois vous balaierez cela d'un revers de main...

C'est tellement simple pour vous de nous faire tous passer pour des affreux pro-voitures, souhaitant risquer la vie de cyclistes le plus souvent possible...

C'est tellement plus simple que d'avoir un instant un arrêt sur image, en voyant la cristallisation qui est faite sur ce sujet, en particulier sur cette VL12 dont cette délibération est l'objet.

Depuis le début de votre mandat, où des grands traits de stabilo ont été lancés sur un plan de la Métropole sans connaissance des territoires, des réalités urbaines, nous vous indiquons que si la Métropole et votre exécutif veulent en faire une réelle politique non déconnectée du territoire, alors des études d'impact doivent être réalisées, des études de circulation faites et qu'en toute conscience ces choix techniques et financiers soient présentés au politique. Les enjeux de mobilité et d'aménagement du territoire dépassent largement vos autoroutes à vélo.

Moi, je crois en l'intelligence collective, pas vous ! Une nouvelle fois, votre exécutif fait fi des inquiétudes et problèmes des habitants. Rarement l'agacement et l'exaspération se sont exprimés à ce point Et nous l'avons encore vu ce matin devant l'Hôtel de la Métropole.....

Mes chers collègues, si vous ne l'avez déjà fait, je vous invite à lire les pages 42 à 47 du bilan de concertation et la liste des associations de quartier ou collectifs d'habitants en désaccord avec votre vision.

Même les représentants des domaines des loisirs et du tourisme comme par exemple le festival des Nuits de Fourvière qui est, rappelons-le, une émanation de la Métropole... Tous vous ont écrit, tous se sont mobilisés.

Tous ces collectifs ont confirmé qu'ils étaient favorables au développement de pistes cyclables sécurisées mais qu'ils demandaient l'instauration d'un vrai dialogue.

Et puisqu'il est ici question du rendu de la concertation, ils ont souligné ne pas se reconnaître dans ce document qui ne reflète pas les contributions déposées et les expressions en réunion.

Je vous avais d'ailleurs indiqué la même « perplexité » Monsieur le Vice-Président, sur le dossier de la VL7 où clairement la restitution de votre prestataire ne reflétait guère les problématiques soulevées.

Revenons un peu plus en détail sur certains points de ce rapport et de la VL12.

La fermeture totale aux automobilistes de la montée du Chemin Neuf et la mise à sens unique de la rue de l'Antiquaille inquiètent même des élus de votre majorité, décisions qu'ils jugent "prématurées" au regard de votre projet de tramway.

Ce changement va entraîner l'enclavement du quartier de Saint-Just et d'une grande partie du 5e arrondissement, et nuira fortement à la quiétude du plateau de Fourvière, quartier résidentiel calme et touristique, peu adapté à la hausse annoncée du trafic.

Tout démontre l'absence d'étude de trafic exhaustive.

Votre exécutif indique que « Le pari est que le flux automobile soit assez bas pour que ce soit crédible »... quelle drôle de conception que de parier sur un aménagement !

Concernant le Chemin Neuf, vous proposez une expérimentation très mal définie, dont les objectifs sont flous.

L'expérience des quartiers qui ont vu se réaliser certaines voies lyonnaises montre avec les reports de circulation une réelle dégradation du cadre de vie des habitants, des difficultés supplémentaires pour les commerçants, des baisses de chiffre d'affaires certains songeant même à partir.

Concernant Bron, Lyon 3eme et Lyon 8eme, vous proposez le passage de deux voies à une voie d'entrée dans Lyon sur l'avenue Roosevelt et à la mise en sens unique de l'avenue Rockefeller. Que dire de l'accès aux 8 structures de soins du secteur (HEH, Léon Bérard, Natecia, Medicina, le Vinatier, HFME, Neuro, Cardio). A croire que l'on va en vélo pour accoucher ou faire sa chimiothérapie !

Pour rejoindre la place d'Arsonval, les véhicules devront faire des détours de plus de 2 km dans de petites rues résidentielles des quartiers des Essarts à Bron, de Mermoz aux Etats Unis et Montchat à Lyon pas dimensionnées pour ça.

Que dire, donc, aux Brondillants ? Le vœu approuvé par le conseil municipal de Bron le 19 juin dernier est limpide quant au déroulement de cette concertation et à la non-prise en compte des demandes exprimées par les Brondillants. Maintenir votre délibération aujourd'hui démontre le peu de cas que vous faites des communes et de leurs représentants.

Sur Lyon des propositions vous ont été faites comme un autre tracé par l'avenue Esquirol et le court tronçon du boulevard Pinel qui longe Desgenettes, tracé qui permettrait de préserver les intérêts de tous. Là aussi, sur Monchat, les habitants s'inquiètent de la dégradation du cadre de vie due au report de circulation.

Quelle réponse apportez-vous ? Je vous la lis : « Des études de circulation plus précises à l'échelle de tout le quartier et de ses rues résidentielles sont en cours pour comprendre la réelle mesure de ces reports de trafic. Le cas échéant, des mesures d'accompagnement seront mises en place dans les rues résidentielles afin de forcer le report de trafic automobile sur les axes dimensionnés pour l'accueillir ». Mais ce sont précisément ces axes que vous réduisez !

Quant à ceux qui s'inquiètent de la pollution supplémentaire avec ces reports de voiture, forcément ils n'ont rien compris !

Idem pour les transports en commun dont « la circulation plus fluide » et « l'objectif d'augmentation de l'attractivité » énoncés vont venir s'écraser sur la réalité de la suppression de voies réservées !

Je suis d'ailleurs déçue par les réponses aux expressions des habitants, et mon collègue Gaël PETIT l'a souligné à l'instant : « le projet devra trouver un compromis », ou même devra trouver « un compromis admissible » Et je suis encore plus déçue par la synthèse de ce document, de toutes ces contributions de collectifs, d'habitants, qui sur des points précis vous interpellent...

Ces habitants ne remettent pas en cause l'objectif poursuivi, mais une nouvelle fois la méthode, la façon dont votre exécutif n'écoute pas, ne résout pas les problèmes !

Je vous lis cette synthèse :

« La concertation préalable ne fait ressortir aucun élément de nature à remettre en cause la poursuite du projet ou à entraîner une modification des objectifs poursuivis par celui-ci. Des études complémentaires reprenant les éléments de la concertation seront menées, notamment pour les secteurs 3 (Trion-Vieux Lyon) et 7 (Rockefeller). »

Monsieur le Président, quand des points noirs aussi importants, aussi structurants que ceux qui inquiètent les habitants n'ont pas été réglés, il est impossible de ne pas faire un point d'arrêt.

Mes chers collègues, je vous invite à voter contre ce bilan de concertation.